

EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane
Adresse : rue 11 décembre el intissar Relizane

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°09/AT/DOT48/SDFS/DAL/2026

Un avis de consultation nationale est lancé pour :

Prise en charge des prestations d'hébergement et de restauration au profit de la direction opérationnelle des télécommunications de Relizane

Éligibilité :

La présente consultation s'adresse exclusivement aux établissements hôteliers, au sens de la réglementation algérienne en vigueur, notamment le **Décret Exécutif n° 19-158 du 24 Chaâbane 1440 correspondant au 30 avril 2019**, définissant les établissements hôteliers et fixant les conditions et modalités de leur exploitation, de leur classement et de l'agrément de leurs gérants.

Les établissements candidats doivent être :

- Assurant des prestations d'hébergement,
- **Localisation de l'établissement hôtelier par rapport à la DOT de Relizane :**
L'hôtel candidat doit être situé dans un rayon n'excédant pas :
 - **100 kilomètres** du siège de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane, pour Lot **02** (hôtel 03 étoiles Et 04 Etoiles).

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE RELIZANE
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
RUE 11 DÉCEMBRE EL INTISSAR

Contre le versement auprès de la banque **BNA**, d'un montant de **trois mille dinars algériens (3000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **BNA N° : 001 00869 0300 000 172/22**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1- DOSSIER ADMINISTRATIF

À insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « **dossier administratif** » et doit comprendre ce qui suit :

- Déclaration de probité, renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe 03 ;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en **Annexe 06** ;
- Copie de l'extrait du registre du commerce électronique ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;

- Copie du l'extrait de rôles en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement au moins de 03 mois ;
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du gérant en cours de validité ;
- Copie de l'attestation bancaire comportant les identifiants RIB du soumissionnaire.

2- OFFRE TECHNIQUE :

À insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique » et doit comprendre ce qui suit :

- Une déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe 02 ;
 - Une présentation détaillée de l'établissement hôtelier, sa capacité d'accueil (Nombre de lits), Capacités de restauration, capacité de la salle de conférence ses infrastructures et services proposés.
 - Les références professionnelles détaillées de l'établissement hôtelier des cinq dernières années, portant principalement sur son expérience dans la prise en charge des prestations d'hôtelleries au profit des personnes morales, justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les établissements, organismes ou entreprises publics.
- Le présent cahier des charges doit être paraphé et la mention « **Lu et Accepté** » sur sa dernière page (voir l'attestation en fin du cahier des charges).

3- OFFRE FINANCIERE

À insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière » et doit comprendre ce qui suit :

- 1- La lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en Annexe 01
- 2- Le bordereau des prix unitaires, signé, daté et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en Annexe 04 (04-B pour le LOT 02).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en Annexe 05 (05-B pour le LOT 02).

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique soumissionnant, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

Avis de consultation N° 09/AT/DOT48/SDFS/DAL/2026

Prise en charge des prestations d'hébergement et de restauration au profit de la direction opérationnelle des télécommunications de Relizane

Adresse : Bd 11 décembre 1960 intissar -Relizane

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité sous peine de rejet.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indique ci-dessous Algérie Télécom ne sera en aucun cas responsable de ce que l'offre soit égarée ou de ce qu'elle soit ouverte prématurément.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane
Département Achats et Logistique
Adresse : BD 11 décembre el intissar Relizane

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de la première publication de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, soit le **quinzième (15) jour** à partir de la publication de l'avis de consultation de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.